



Véhicule endommagé par un chien

Par **jean francois 43600**, le **17/02/2008** à **18:18**

lors de mon passage dans un village un chien a endommagé mon véhicule puis-je déposer une plainte et comment la formuler?
je précise que je ne connais pas le propriétaire de ce chien
merci.

Par **ly31**, le **20/02/2008** à **20:37**

Bonsoir,

Un chien errant a endommagé votre véhicule !

Il est de toute évidence que vous pouvez porter plainte !

Avez vous fait un tour dans ce village, afin de savoir a qui appartient ce chien ?

Peut être que le Poste de Police a déjà eu le signalement de ce chien errant

Je vous souhaite bon courage

ly31